



RAPPORT D'INTERVENTION

Adresse client :

M. BRELLE Pierre Alain
5 Rue Norbert Legallais
L-4207 ESCH SUR ALZETTE

Adresse d'intervention :

M. BRELLE Pierre Alain
5 Rue Norbert Legallais
L-4207 ESCH SUR ALZETTE

Description du lieu du sinistre :

Maison mitoyenne



Intervenant :

GRAVATTE Sébastien

Personnes rencontrées :

- M. BRELLE François
- M. TANDA Michel

Expert - Cabinet :

Gestionnaire :

Assurance :

AXA

Veillez trouver ci-après notre rapport d'intervention, comprenant :

- Les désordres constatés lors de notre intervention
- Nos techniques utilisées et le résultat de nos investigations
- Le bilan de notre intervention



DESORDRES

Infiltrations d'eau pluviale à travers le mur enterré de la cave au sous-sol.



Mesures d'humidité capacitives : de 100 à 160 graduations, matériaux humides.

Mesures d'humidité capacitives : de 160 à 200 graduations, matériaux saturés en eau.

Les mesures d'humidité ont été réalisées selon le principe de mesure capacitive. L'échelle de mesure s'étend de 0 à 200 graduations. Au-delà de 80 graduations pour les matériaux, et 50 graduations pour le bois, la teneur en humidité des matériaux est considérée comme anormale, 200 graduations désignant des matériaux saturés en eau.



TECHNIQUES

Techniques de bases :

X	Inspection visuelle et mesures d'humidité capacitives
	Contrôle hygrométrique et anémométrique
X	Mise en eau colorée et contrôle à la lampe U.V.
	Mise sous contrôle manométrique
	Contrôle des appareils sanitaires

Techniques évoluées :

	Injection détection de gaz traceur
	Ecoute électro-acoustique amplifiée
	Inspection par caméra endoscopique
	Inspection par caméra thermographique
X	Inspection par caméra vidéo
	Injection de gaz fumigène
	Inspection sécurisée en toiture

Techniques complémentaires sur devis :

	Corrélation acoustique
	Impulsions électriques sur toiture
	Recherche sur piscine (réseau et liner)
	Détection par ultrasons
	Traçage des conduites
	Recherche sur réseaux enterrés extérieurs
	Moyens d'accès particuliers (nacelle, grande échelle, ...)
	Technicien supplémentaire pour investigations sécurisées
	Autres :



RESULTAT

CONTRÔLE DES AMENAGEMENTS EXTERIEURS :



RESEAU D'EAU PLUVIALE :

- Inspection par caméra vidéo de la descente d'eau pluviale située à l'angle Sud-Ouest de l'habitation.
Aucun défaut n'a été constaté.





RESULTAT



- Inspection par caméra vidéo de l'avaloir de la terrasse.





RESULTAT

La conduite d'évacuation verticale est fissurée à environ 80cm sous l'avaloir.



Nous notons la présence d'un peu de débris dans la conduite horizontale sous l'emprise de l'habitation.
Sans incidence sur les écoulements.

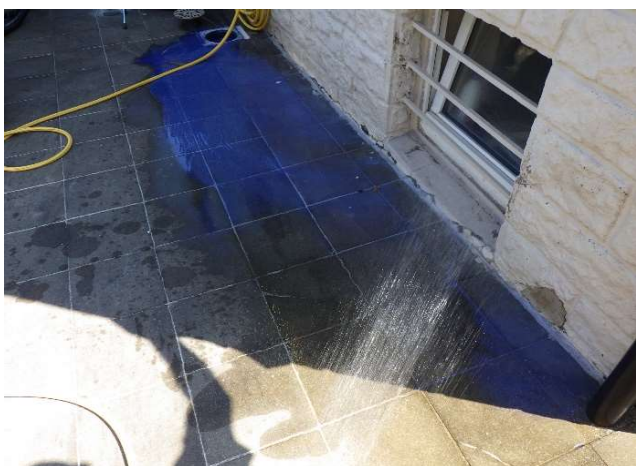




RESULTAT

PAROIS EXTERIEURES ENTERREES :

Mise en eau colorée (luminol) de la terrasse extérieure contre la cave sinistrée.



Infiltrations de colorant à travers le mur enterré de la cave.





RESULTAT





BILAN D'INTERVENTION

Adresse client :

M. BRELLE Pierre Alain
5 Rue Norbert Legallais
L-4207 ESCH SUR ALZETTE

Adresse d'intervention :

M. BRELLE Pierre Alain
5 Rue Norbert Legallais
L-4207 ESCH SUR ALZETTE

Désordres :

Infiltrations d'eau pluviale à travers le mur enterré de la cave au sous-sol.

Techniques :

Inspection visuelle et mesures d'humidité capacitives
Mise en eau colorée et contrôle à la lampe U.V.
Inspection par caméra vidéo

Résultat :

Les désordres constatés proviennent de la combinaison des deux origines suivantes :

- Défaut d'étanchéité du mur extérieur enterré de la cave.
- Fissuration de la conduite d'évacuation des eaux pluviales enterrée sous l'avaloir de la terrasse extérieure.

Préconisations :

- Prévoir la réfection de l'étanchéité des parois extérieures enterrées du sous-sol.
- Réparer la conduite verticale fissurée sous l'avaloir.



LUX R.D.F.
Luxembourg Recherche
De Fuite

Notre agence :

55 rue de la Libération L-3511 DUDELANGE
Tél : +352 27 86 77 15
E-mail : contact@lux-rdf.lu

RCS n°B265520
Autorisation n°10141131/0
TVA n° LU 338 903 80

LUX RDF certifie :

- N'avoir aucun intérêt présent ou futur dans ladite propriété.
- Que les observations ont été formulées sans aucune influence externe.
- N'avoir omis ou négligé volontairement aucun fait important se rapportant à nos investigations.
- Nos préconisations sont neutres. Elles sont là pour vous aider à résoudre vos problèmes, sans faire de profit.

Notre responsabilité :

- LUX RDF n'est nullement engagé quant à l'origine du sinistre et son éventuel dommage consécutif.
- LUX RDF se limite au périmètre de la mission sous réserve de vices cachés.
- L'étude des résistances des différents matériaux n'est pas compris dans notre mission.
- LUX RDF est tenue à une obligation de moyens, techniques et humains. Cela signifie que nos techniciens sont dans l'obligation de mettre en œuvre tous les moyens à leurs dispositions afin d'identifier le plus clairement possible l'origine des désordres en sachant qu'il existe un aléa quant à l'obtention d'un résultat.
- Nos préconisations sont liées directement aux résultats de nos investigations, il s'agit des conseils de nos techniciens afin d'éliminer la fuite et ses désagréments. Dans l'hypothèse où les travaux liés aux préconisations seraient mal effectués ou non effectués, LUX RDF ne pourra être tenue pour responsable. Une intervention complémentaire induira alors une facture supplémentaire au demandeur.
- Une fuite peut en cacher une autre. Un même désordre peut avoir plusieurs origines. Dans le cas où LUX RDF trouve une origine mais qu'il n'a pas accès à tout ou partie d'un bâtiment, les autres origines ne peuvent donc être identifiées. LUX RDF ne peut être tenu pour responsable.
- LUX RDF ne pourra être tenue pour responsable des dommages résultant de l'utilisation, du mauvais fonctionnement, d'une dégradation ou de l'entretien défectueux imputable au Client. En conséquence, LUX RDF n'est pas responsable d'un défaut de fonctionnement résultant du fait que le Client n'aura pas donné toutes les précisions utiles à son intervention.
- LUX RDF ne pourra pas être tenu pour responsable dès lors que le Client aurait omis de communiquer une ou des information(s) essentielle(s) devant être portée(s) à la connaissance de LUX RDF. Dans ce cas, une nouvelle intervention devra être programmée, incluant des frais supplémentaires liés au double déplacement. La prise de rendez-vous dépendra du lieu d'intervention, de la disponibilité des techniciens LUX RDF ainsi que du degré d'urgence évalué par LUX RDF.